

Qui alerte?

- la cible
- les parents
- un témoin
- un enseignant
- les pairs de la cible

Partage synthétique de la situation en équipe d'école

Équipe pHARe Circo. de Thouars

I. Pillet, IEN
M. Halbert, CPC EPS
M. Friot, CPC numérique
O. Gaudillère, CPC généraliste
J. Drapeau, infirmière scolaire
F. Bossard, directrice
☎ Secrétariat 05 16 52 69 60

Intimidation

Prise en charge par l'équipe d'école avec appui éventuel de l'équipe pHARe

Entretiens avec la cible

Entretiens avec l'(les)
intimidateur(s) présumé(s)

Entretiens avec le(s)
témoin(s)

Concertation en équipe école

Evaluation de la situation après les entretiens et prise en compte des autres signaux (dire des parents, baisse des résultats scolaires, ...)

**Informer la
circonscription**

Fin de l'intimidation

Persistance de l'intimidation



Temps le plus court possible

Harcèlement

Traitement par l'équipe d'école via le protocole national

NON AU HARCÈLEMENT

Protocole de traitement
des situations de harcèlement
dans les écoles

Informer

- Les familles concernées
- L'enseignant
- L'IEN de circonscription qui transmettra au référent Harcèlement

Sanctions réparatrices ou autres (ex : changement d'école)

Remontée des incidents à l'inspection et à la Direction académique

Ecole de Missé

Equipe pHARe de l'école :

- Clarisse MARTIN
- Flavie RATRON

Ces deux personnes mènent les entretiens avec cible, le ou les témoins, et le ou les intimidateurs présumés.

Ils informent ensuite la circonscription, et éventuellement les familles concernées.

Equipe pHARe de la circonscription

Merci d'appeler le secrétariat de la circonscription qui vous orientera vers un personnel de l'équipe pHARe.

Une vigilance accrue sera apportée aux situations dans les petites écoles et une intervention sur des structures plus importantes suite à l'analyse de l'IEN ou des CPC.



Temps le plus court possible

Harcèlement

Traitement par l'équipe d'école via le protocole national

NON AU HARCÈLEMENT

Protocole de traitement
des situations de harcèlement
dans les écoles

Informer

- Les familles concernées
- L'enseignant
- L'IEN de circonscription qui transmettra au référent Harcèlement

Sanctions réparatrices ou autres (ex : changement d'école)

Remontée des incidents à l'inspection et à la Direction académique

Ecole de TAÏZE

Equipe pHARe de l'école :

Magali DUPRE-GUERIN

Pauline RAOUL

Ces deux personnes mènent les entretiens avec cible, le ou les témoins, et le ou les intimidateurs présumés.

Ils informent ensuite la circonscription, et éventuellement les familles concernées.

Equipe pHARe de la circonscription

Merci d'appeler le secrétariat de la circonscription qui vous orientera vers un personnel de l'équipe pHARe.

Une vigilance accrue sera apportée aux situations dans les petites écoles et une intervention sur des structures plus importantes suite à l'analyse de l'IEN ou des CPC.